



## Baromètre de conjoncture sociale 2000 - Octobre 2000 - N° 29

### Renforcement de la croissance et des besoins en main d'oeuvre

**D**épassant les prévisions effectuées en septembre 1999, le niveau d'activité s'est encore accru en Loir-et-Cher. Il s'est inscrit en hausse dans 6 établissements sur 10, résultat jamais atteint depuis la création du Baromètre en 1993. Le dynamisme du bâtiment s'est renforcé et le commerce de gros apparaît bien orienté contrairement à l'an dernier. L'optimisme prévaut pour les prochains mois ; une grande majorité des responsables interrogés anticipent une nouvelle progression, quels que soient la taille ou le secteur d'activités. Ce constat marque une rupture avec la prudence affichée lors des enquêtes précédentes.

Cette croissance de l'activité a généré une progression des effectifs dans près de la moitié des établissements, en particulier dans les plus grandes unités et dans l'industrie. Là encore, les prévisions ont été dépassées. Près des trois quarts des entreprises ont recruté, cette proportion atteignant même 9 sur 10 pour celles de plus de 50 salariés. Ces embauches ont contribué à l'accroissement des effectifs dans plus de la moitié des cas. Une partie d'entre elles est consécutive à la mise en œuvre de l'Aménagement Réduction du Temps de Travail, qui concerne un tiers des établissements de notre échantillon soit trois fois plus que l'année dernière. De surcroît, la part des contrats à durée indéterminée frôle les 50 % ; ils sont même majoritaires dans le BTP et les petites unités. Parallèlement, le recours au travail temporaire s'est de nouveau légèrement accru.

Ces besoins supplémentaires en main d'oeuvre ont accentué les tensions déjà vives sur le marché de l'emploi ; près de 9 responsables sur 10 ont déclaré éprouver des difficultés à recruter. Les ouvriers qualifiés restent les plus recherchés, mais des pénuries apparaissent pour des techniciens et des ouvriers non qualifiés. Plus de la moitié des responsables estiment que ces problèmes freinent le développement de leur entreprise. Pour y pallier, il est fait appel à toutes les formules possibles. Dans ce contexte, les efforts consentis en matière de formation professionnelle apparaissent toujours insuffisants, une majorité des entreprises n'y consacrant que le minimum légal. Préférence reste donnée à la formation en alternance, à laquelle recourt en particulier le secteur du bâtiment. Les évolutions salariales ont été contrastées, avec plus d'améliorations ou d'érosions du pouvoir d'achat que précédemment. Au second semestre, il sera maintenu dans la majorité des cas.

Issue d'un partenariat entre l'Agence de Développement Economique du Loir-et-Cher (ADELEC), l'Association Nationale des Dirigeants et Cadres de la fonction Personnel (ANDCP), l'Union Patronale de Loir-et-Cher, ADECCO et L'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher, cette enquête de conjoncture en est à sa huitième édition. Elle a été effectuée du 26 au 28 septembre 2000 auprès d'un échantillon représentatif de 120 entreprises ou établissements de plus de 10 salariés, comprenant un effectif total de 6 106 personnes.

### RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS SELON LA TRANCHE D'FFECTIF ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

	10 à 49 salariés		50 salariés et plus		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Industrie	45	37,5	15	12,5	60	50,0
BTP	22	18,3	3	2,5	25	20,8
Commerce	13	10,8	2	1,7	15	12,5
Transports et services	15	12,5	5	4,2	20	16,7
Ensemble	95	79,2	25	20,8	120	100,0

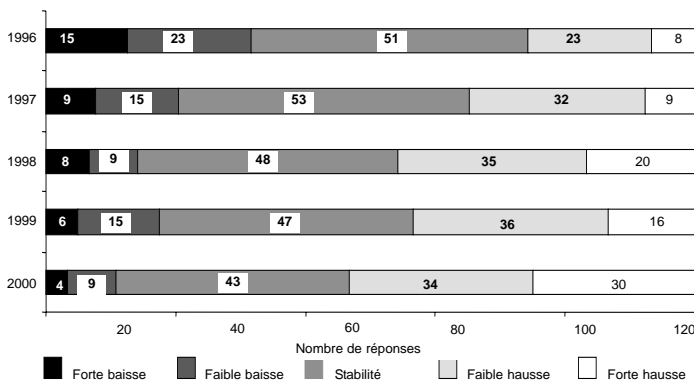
### EFFECTIFS RECENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS

	10 à 49 salariés		50 salariés et plus		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'établissements	95	79,2	25	20,8	120	100
<b>Effectif total</b>	<b>2 395</b>	<b>39,2</b>	<b>3 711</b>	<b>60,8</b>	<b>6 106</b>	<b>100</b>
dont : en CDD	152	6,3	243	6,6	395	6,5
à temps partiel	94	3,9	234	6,3	328	5,4
intérimaires	118	4,9	423	11,4	541	8,9
encadrement	298	12,4	573	15,4	871	14,3

## UNE ACTIVITE TRES INTENSE

Les prévisions effectuées en septembre 1999 par les responsables d'entreprise ont été dépassées. L'activité s'est inscrite **en hausse dans 6 établissements sur 10** et même **en forte hausse dans un quart d'entre eux**, ce qui constitue le résultat le plus élevé depuis la création du Baromètre. Parallèlement, les baisses sont très peu nombreuses. Contrairement aux deux années précédentes, les petites unités ont été autant favorisées que les grandes, même si la proportion de forte hausse est plus élevée chez ces dernières.

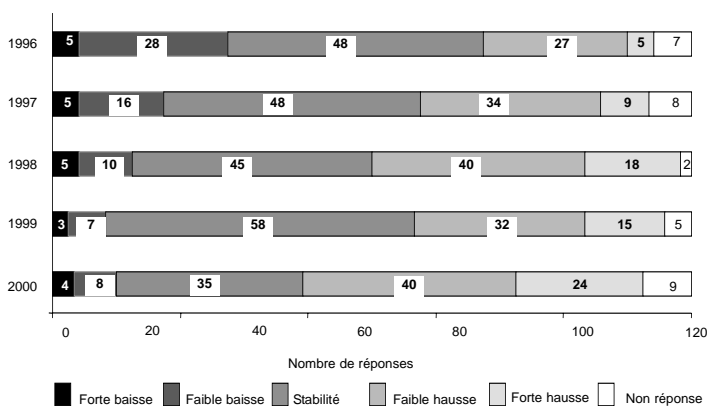
### L'activité économique au cours des 6 mois précédents



Bien que convergentes, les évolutions ne sont pas exactement identiques selon les secteurs. Le dynamisme du bâtiment, déjà marqué en 1999, s'est encore renforcé avec une hausse de l'activité dans près de 7 entreprises sur 10 (forte dans 4 sur 10) et pratiquement pas de baisses ; le commerce de gros, peu à son avantage l'an dernier, a rejoint le mouvement (hausse dans 6 cas sur 10). Pour l'industrie, on observe une progression dans la moitié des établissements (comme en 1999), tandis que la stabilité l'emporte dans l'ensemble services/transports, moins nettement toutefois qu'en 1999 puisque l'activité s'est accrue dans 4 cas sur 10.

Selon les responsables interrogés, cette dynamique est générale, l'évolution de leurs professions respectives ayant été globalement semblable à celle de leur entreprise.

### Prévisions d'activité pour les six prochains mois



Les responsables restent très optimistes pour les six prochains mois ; ils sont près de 6 sur 10 à anticiper une nouvelle hausse de l'activité, quoi que sur un rythme légèrement moins soutenu. Ces résultats tranchent nettement avec la prudence relative affichée ces deux dernières années. Ils sont **en outre très peu nombreux** (1 sur 10) à **prévoir un repli**.

Cet état d'esprit conquérant est perceptible quels que soient la taille ou le secteur d'activités, avec une mention spéciale pour les services et transports qui prévoient une amélioration par rapport au premier trimestre (hausse dans 6 cas sur 10).

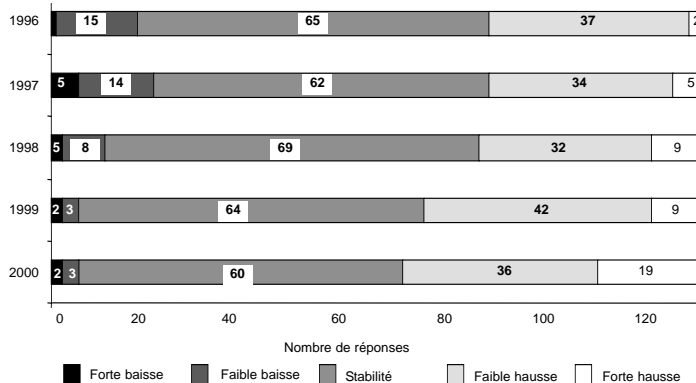
On observe une prudence très légèrement supérieure dans les petits établissements, les responsables tablant sur une hausse plus modérée que dans ceux de plus de 50 salariés.

Globalement, les tendances antérieures devraient donc se poursuivre dans les prochains mois, d'autant que la visibilité des responsables reste bonne ainsi qu'en atteste le faible taux de non-réponse obtenu pour cette question. Les péripéties liées au renchérissement du coût des produits pétroliers et à l'érosion de la monnaie européenne ne semblent pas pour l'instant avoir entravé la bonne marche des affaires.

## LES EFFECTIFS SE SONT ENCORE ACCRUS

En croissance déjà sensible en 1999, les besoins de main d'œuvre des entreprises ont franchi un nouveau palier. Au premier semestre, les effectifs ont augmenté dans presque un établissement sur 2, et même fortement dans plus d'un sur 10, en particulier dans les unités de plus de 50 salariés (hausse dans 6 cas sur 10 dont forte dans 1 sur 4) et dans l'industrie. Les réductions sont en nombre infime et l'on en compte aucune dans le commerce et le secteur des services. Les prévisions ont ainsi été dépassées puisque lors de l'enquête précédente, 1 responsable sur 3 seulement envisageait une croissance.

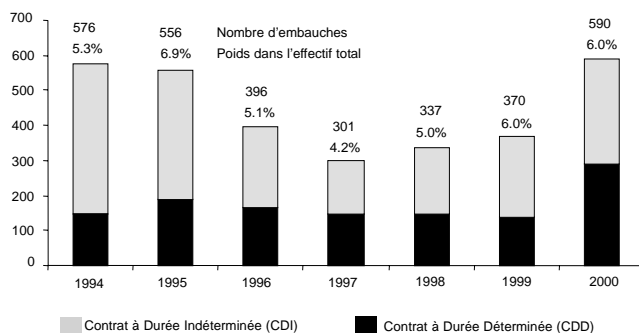
### Evolution des effectifs au cours du premier semestre



Un record a en outre été battu en matière d'embauches, 3 entreprises sur 4 ayant recruté au cours du premier semestre ; la proportion atteint même près de 9 sur 10 pour celles de plus de 50 salariés. Le mouvement touche l'ensemble des secteurs, mais un peu plus encore l'industrie (8 sur 10) ; elle est plus faible dans le commerce où elle dépasse néanmoins les 50 %. Ces recrutements ont contribué à la croissance des effectifs dans 6 établissements sur 10, résultat très légèrement inférieur à celui de l'an dernier.

Au total, 590 personnes ont été embauchées depuis le début de l'année par les entreprises interrogées, soit près de 10 % de l'effectif total de l'échantillon (contre moins de 6 % en 1999). Autre nouveauté, la proportion des contrats à durée indéterminée frôle les 50 %, confirmant que les chefs d'entreprise croient à la pérennité de la croissance économique, ce qui n'était pas encore le cas l'an dernier. Ils sont même très nettement majoritaires dans le bâtiment et les petites unités.

## Recrutements au cours du premier semestre



L'ajustement toujours nécessaire aux fluctuations conjoncturelles d'activité s'est donc proportionnellement moins porté sur les CDD que précédemment, mais la contribution de l'intérim s'est légèrement renforcée : plus de 6 établissements sur 10 y ont recouru (un peu plus qu'en 1999), pour un total de 728 personnes. L'écart entre les tailles subsiste, mais un peu moins marqué qu'auparavant. En revanche, il demeure assez important selon le secteur comme l'an dernier, l'industrie (près de 3 sur 4) et le BTP étant les plus gros utilisateurs.

**A peine plus d'un établissement sur 10 a licencié du personnel**, l'une des plus faibles proportions depuis 1993, pour un total de 30 personnes seulement, dont 11 pour motif économique. Le solde des embauches sur les licenciements s'élève donc pour notre échantillon à 579 salariés supplémentaires. Rapporté à l'ensemble des établissements, ce résultat est considérable, même s'il ne correspond qu'en partie à une création nette de postes (les CDD peuvent ne pas être renouvelés).

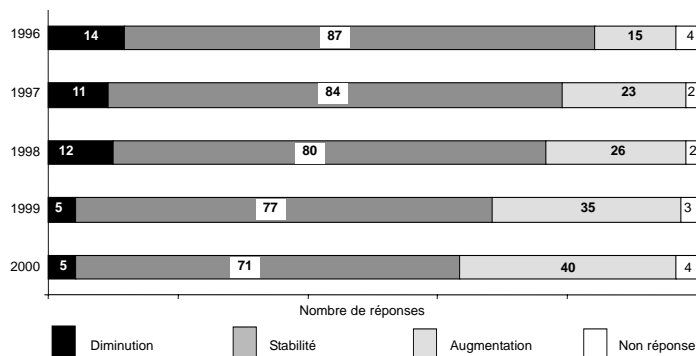
Il convient d'ajouter que contrairement à l'an dernier, une partie des recrutements est consécutive à la mise en œuvre de **l'Aménagement Réduction du Temps de Travail**. Cette mesure est effective dans **1 établissement de notre panel sur 3** contre moins d'un sur 10 en 1999. Elle concerne évidemment beaucoup plus les grandes unités (7 sur 10), tandis que parmi les secteurs, celui des services/transports est le plus en pointe (1 sur 2). Cette mise en place s'est accompagnée **d'embauches dans plus de la moitié des cas** pour un total de 134 emplois. Parmi ceux où elle ne s'applique pas encore, **une réflexion est entamée dans 2 cas sur 3**, en particulier dans les grands établissements et l'industrie, alors que dans le commerce de gros elle n'est engagée que dans moins de 6 cas sur 10.

### DE NOUVEAUX EMPLOIS SONT ATTENDUS

Confiants dans la progression de leur activité, les responsables interrogés le sont également dans l'évolution des effectifs au cours des six prochains mois. **Si la stabilité devrait l'emporter dans 6 cas sur 10** comme lors des 4 enquêtes précédentes, ils sont **1 sur 3 à prévoir une hausse**, proportion jamais atteinte jusque là. Les plus optimistes se trouvent parmi les dirigeants des grands établissements, ceux des services/transports et du commerce. Une infime minorité seulement envisage une réduction, comme en 1999.

**De nouveaux postes devraient être créés dans 4 entreprises sur 10** dans les mois qui viennent, résultat identique à ceux de 1998 et 1999. La proportion est supérieure dans les grands établissements (1 sur 2), ainsi que dans les services. Les écarts dus à la taille ou à l'activité sont cependant assez peu importants.

## Evolution prévue des effectifs pour les six prochains mois

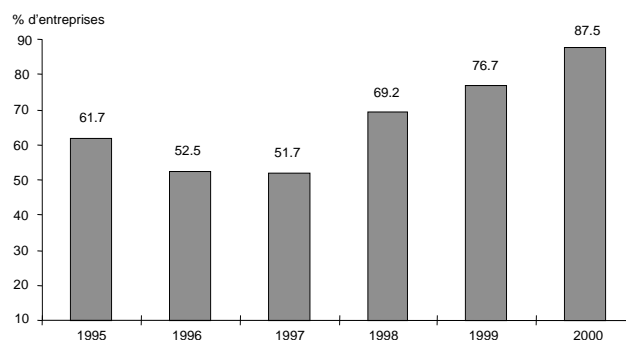


On constate sans surprise que les emplois d'ouvriers seront encore largement majoritaires, mais ils concerneront également les ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise) dans près d'une entreprise sur 2, ainsi que quelques cadres. Des embauches en CDD sont envisagées globalement par 1 responsable sur 3, proportion en hausse par rapport aux deux années précédentes ; elle est sensiblement plus élevée dans l'industrie et les établissements de plus de 50 salariés. Le recours à l'intérim devrait également y rester intense, ainsi que dans le BTP.

### LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Les tensions sur le marché du travail sont de plus en plus vives. **Près de 9 responsables sur 10 ont déclaré rencontrer des difficultés à recruter du personnel** pour certaines fonctions, part la plus élevée depuis l'origine du Baromètre ; dans les transports et services elles atteignent la totalité des entreprises interrogées et la quasi-totalité dans le bâtiment. Les petites unités apparaissent par ailleurs un peu plus handicapées que les grandes. Si les postes d'ouvriers qualifiés demeurent de très loin les plus difficiles à pourvoir, des carences sont aujourd'hui également perceptibles pour les techniciens et les ouvriers non qualifiés. Cette inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi freine le développement de l'activité pour près de 6 responsables sur 10 et a poussé 2 entreprises sur 10 à refuser des commandes ou des marchés.

### Les difficultés à recruter certaines fonctions



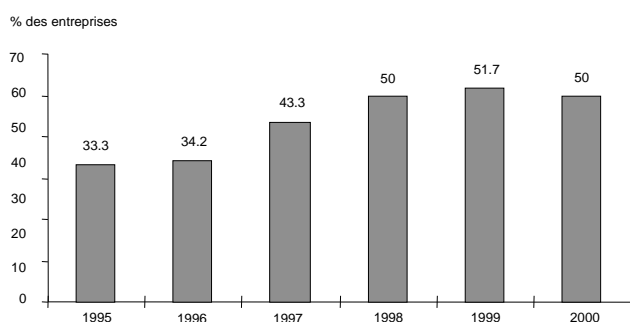
Un changement notable s'est produit par rapport aux enquêtes précédentes sur les moyens employés pour y remédier. **Les candidatures spontanées arrivent cette année en tête, devant l'ANPE, la formation interne (mieux placée qu'en 1999) et l'intérim** ; ce dernier est largement privilégié dans le Bâtiment, comme l'an dernier. Il faut cependant souligner que les autres moyens tels que relations (surtout dans les transports et le BTP), annonces dans la presse (industrie, transports) ou contacts avec les écoles sont très fréquemment cités, **les entreprises utilisant toutes les ressources possibles pour trouver des candidats**.

La formation professionnelle continue reste apparemment très insuffisamment utilisée pour remédier aux difficultés croissantes de recrutement, si l'on en juge par l'effort financier consenti. **Près de 6 entreprises sur 10 n'y consacrent que le minimum légal.** Néanmoins, la part de celles qui investissent plus de 3 % de la masse salariale est en augmentation par rapport à 1999 (près de 2 sur 10), quelle que soit leur taille. Les services et le BTP y accordent davantage d'intérêt que les deux autres secteurs, en particulier le commerce. Accompagnant la croissance des effectifs, le budget formation apparaît en hausse d'une année sur l'autre dans un tiers des établissements, comme en 1998 et 1999.

La proportion d'établissements dans lesquels existent des **plans de formation sur plusieurs années** a très peu évolué depuis la création du baromètre et se situe autour de **3 sur 10**. Contrairement aux enquêtes antérieures, on n'observe pas d'écart dû à la taille ; en revanche, des différences assez sensibles sont visibles entre les secteurs, l'industrie et les services étant plus impliqués dans ce domaine. Parmi les entreprises qui n'en disposent pas encore, à peine plus d'une sur 10 seulement envisage une mise en œuvre prochaine, résultat comparable là encore à celui des années antérieures ; il convient néanmoins de noter que cette question préoccupe davantage aujourd'hui les établissements de plus de 50 salariés, puisqu'une réflexion y est en cours dans plus d'un cas sur 3.

La moitié des établissements de notre échantillon 2000 ont recours à la formation en alternance ; bien que légèrement inférieure au résultat de 1999, il s'agit d'une des proportions les plus élevées enregistrées depuis le début de l'enquête. **Le BTP continue de se distinguer avec 3 entreprises sur 4 pratiquant cette formule**, alors qu'elle est délaissée dans les secteurs tertiaires. Au total, 149 personnes ont été concernées, dont 89 dans l'industrie et 50 dans le BTP.

### Le recours à la formation en alternance



### LES RÉMUNÉRATIONS

Les résultats relatifs aux rémunérations sont plutôt atypiques cette année. L'impact simultané d'une croissance forte et de la mise en œuvre des 35 heures a entraîné au premier semestre des évolutions nettement plus contrastées qu'en 1999, à la hausse comme à la baisse.

**Le pouvoir d'achat des salariés a augmenté en moyenne dans près de 4 entreprises sur 10**, plus encore dans les petites unités et les services (7 sur 10). La proportion de hausse est plus élevée pour les ouvriers et les ETAM (Employés, Techniciens, Agents de maîtrise) que pour les cadres, mais pour ces derniers elle est cependant supérieure à celle de 1999.

**A l'inverse, une érosion est observée globalement dans 2 établissements sur 10**, et davantage encore dans ceux de plus de 50 salariés (près de 3 sur 10) et dans le secteur du BTP (plus d'un sur 3). Les cadres sont les plus touchés, les autres catégories enregistrant également une évolution de rémunération inférieure à l'inflation dans une proportion plus importante que l'an dernier.

Pour le second semestre, les prévisions fournies par les responsables sont un peu plus favorables. On s'oriente globalement vers une stabilisation du pouvoir d'achat dans près de la moitié des entreprises, en particulier celles de l'industrie et du commerce (2 sur 3 pour ce dernier) et une augmentation dans 1 sur 3. L'effort sera plus important dans les grandes unités, le BTP (4 hausses sur 10) et les services (près de 6 sur 10). Les ouvriers seront une nouvelle fois privilégiés, ainsi que les ETAM des services.

### LE TRAVAIL ET LE CLIMAT SOCIAL

Ainsi que nous l'avons évoqué précédemment, **le passage à 35 heures** est l'un des faits marquants des douze mois écoulés sur le plan social. En septembre 1999, un nombre infime d'entreprises de notre échantillon avait franchi le pas. Un an plus tard, elles sont **près de 3 sur 10**. Inversement, **celles où l'horaire est supérieur à 39 h ont quasiment disparu**, alors que l'on en comptait encore 1 sur 10 l'an dernier. **La semaine de 39 h demeure cependant la référence pour 6 établissements sur 10** (8 sur 10 en 1999). La distinction opérée par la Loi en fonction de la taille de l'établissement se répercute inévitablement : plus de la moitié de ceux ayant 50 salariés ou plus appliquent déjà la mesure, et ils seront près des trois quarts d'ici la fin de l'année. Le mouvement sera de moindre ampleur, mais perceptible, dans les plus petites unités ; 3 sur 10 seront à 35 h fin 2000 contre 2 sur 10 au premier semestre. Les écarts entre secteurs devraient également se réduire quelque peu. L'effort le plus important au cours des prochains mois sera fourni par l'industrie et le BTP, qui resteront cependant éloignés du taux de 50 % observé dans les services/transports. Cette mise en œuvre de l'Aménagement Réduction du Temps de Travail se fait semble-t-il au détriment d'autres formules antérieures (travail modulé, horaires réduits...). Une entreprise sur 4 y a recouru cette année contre 1 sur 3 en 1999. Ces dernières demeurent plus employées dans le commerce (4 sur 10). **L'absentéisme est resté stable à un faible niveau** dans 7 établissements sur 10 ; il a augmenté globalement dans moins de 2 cas sur 10, un peu plus dans les grandes unités et les services. **Le climat social reste serein** : il est jugé "calme" ou "peu agité" par la quasi-totalité des responsables interrogés, comme lors des enquêtes précédentes. Il en est de même pour les conflits du travail, 5 % seulement des établissements ayant été confrontés à ce problème, proportion identique à celle du Baromètre 1999. On remarque par ailleurs à ce sujet que le passage à 35 h s'est déroulé sans accroc dans la quasi-totalité des cas.

LES TABLEAUX CHIFFRÉS ISSUS DU DÉPOUILLEMENT DE L'ENQUÊTE SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE AUPRÈS DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE ET DES TERRITOIRES DE LOIR-ET-CHER, 1 AVENUE DE LA BUTTE À BLOIS TEL : 02 54 42 39 72